



TOP
Création
ou Reprise

TOP
Oser entreprendre

TOP
Innovation Produit
ou Service

TOP Technologies
de l'Information et de
la Communication

► LES TOPS DE L'ENTREPRISE EN LOIR-ET-CHER 2013

Dossier de Presse



LES TOPS DE L'ENTREPRISE EN LOIR-ET-CHER

A. PRÉSENTATION DE LA CÉRÉMONIE

B. DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

C. LAURÉATS DES TOPS DE L'ENTREPRISE

1. Top Oser entreprendre.
2. Top Création ou Reprise.
3. Top Technologies de l'information et de la communication.
4. Top Innovation produit.
5. Top Innovation service.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

A. PRÉSENTATION DE LA CÉRÉMONIE

Maurice Leroy, ancien ministre, président du Conseil général de Loir-et-Cher, Bruno Bécard, rédacteur en chef de la Nouvelle République et Yvan Saumet, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher, ont le plaisir de se réunir pour la soirée des Tops de l'entreprise en Loir-et-Cher qui met à l'honneur les entreprises du département.

Pour sa 10^e édition ce jeudi 12 décembre 2013, la cérémonie a lieu au Cap ciné de Blois, en présence de Philippe Dejust, président-directeur général du groupe Cap Cinéma, grand témoin de la soirée, et de près de 400 chefs d'entreprises et acteurs du monde économique du Loir-et-Cher. Au cours de la soirée, 6 Tops seront remis pour récompenser les entreprises les plus performantes de l'année.

Pour tenter de gagner l'un de ces 6 Tops de l'entreprise, 48 dossiers de candidature ont été déposés par 39 entreprises candidates (il est possible de candidater dans plusieurs catégories) dans les catégories suivantes :

- Top Oser entreprendre ;
- Top Création ou Reprise ;
- Top Technologies de l'information et de la communication ;
- Top Innovation produit ;
- Top Innovation service ;

Le Top de l'année est désigné en direct par le public au cours de la soirée, parmi les lauréats des tops thématiques.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

Le grand témoin de cette soirée est Philippe Dejust, président-directeur général du groupe Cap Cinéma.

Diplômé de Finance Comptabilité à l'IUT de Tours et ensuite de Sciences Économiques à ASSAS Paris, Philippe Dejust prend la direction d'une société de développement rapide Pixy Photo de 1985 à 1990, avec implantation de magasins dans différents centres commerciaux parisiens (Parly II, Vélizy II, Créteil Soleil). En trois ans, il déploie 8 magasins et recrute une cinquantaine d'employés. En 1990, il organise la vente de Pixy Photo à une société concurrente, Photo Service, dans laquelle il reste 1 an.

En 1992, il rachète une société de fournitures scolaires et loisirs créatifs, La Centrale Pédagogique, destinée à l'origine aux maternelles (Ville de Paris) et très rapidement il crée les premiers magasins de loisirs créatifs destinés au public. Il s'associe avec un éditeur parisien, Philippe Sylvestre, pour créer un groupe, Cézame, regroupant plusieurs sociétés ayant la même activité. Le groupe sera introduit au second marché.

En 1995, il vend sa participation pour créer le premier multiplex indépendant à Blois, Cap Ciné. Trois ans après la réussite de Cap Ciné, il s'associe à l'architecte Frédéric Namur, et au financier, Rémi Becquet, pour créer le groupe Cap Cinéma qui a réalisé une dizaine de multiplex en France et qui est devenu le 5^e groupe d'exploitation de cinémas avec 90 salles et 3,5 millions d'entrées. Ce développement a été possible avec l'entrée du Fonds Patrimoine et Création de la CDC en 2008.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

B. DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

18 h 30 : Accueil du public.

18 h 50 : Mot d'accueil de **Pascal Gaultier**, Directeur de la radio PLUS FM, animateur de la soirée, et lancement des Tops de l'entreprise en Loir-et-Cher.

18 h 55 : questions-réponses entre **Pascal Gaultier**, **Maurice Leroy**, et **Emmanuelle Pavillon**, Directrice départementale de *la Nouvelle République*.

19 h 10 : interview-conférence de **Philippe DEJUST**, Président directeur général du groupe Cap cinéma.

19 h 30 : remise des Tops de l'entreprise :

- **1^{er} Top** : Top Osez entreprendre
Parrain : **Maurice LEROY**
- **2^e Top** : Top Création reprise
Parrain : **Claude BEAUFILS**
- **3^e Top** : Top Technologies de l'information et de la communication
Parrain : **Bruno BECARD**

19 h 50 : Échanges avec **Yvan SAUMET**, Président de la Chambre de commerce et d'industrie.

- **4^e Top** : Top Innovation produit
- **5^e Top** : Top Innovation service
Parrain : **Yvan SAUMET**

20 h 05 : désignation du **Top de l'année** par le public présent dans la salle grâce au système de vote par SMS. Remise du trophée par **Maurice LEROY**, **Emmanuelle PAVILLON**, **Yvan SAUMET**, **Philippe DEJUST**.

20 h 20 : remise à **Philippe DEJUST** du supplément NR Tops de l'entreprise et d'une Une spéciale par **Emmanuelle PAVILLON**, **Maurice LEROY**, **Yvan SAUMET**, **Philippe DEJUST**.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

C. LAURÉATS DES TOPS DE L'ENTREPRISE

SOUS EMBARGO JUSQU'À CHAQUE REMISE DE TOP LE 12 DÉCEMBRE 2013

1. Top Oser entreprendre – B + Home SARL

Lauréat : B + HOME SARL, 41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

Responsable : Florence PRINCÉ, gérante (44 ans)

Ce qui a fait la différence pour le jury : l'originalité d'un parcours d'une commerciale qui ne se voyait pas chef d'entreprise et qui a été poussée à le faire pour sauver sa société.

Capital : 38 200 €Activité : Commercialisation d'appareils de traitement de l'eau.

Création : Sans baccalauréat, Florence Princé a connu différentes expériences professionnelles (porte à porte, formatrice commerciale) avant de créer sa propre entreprise avec son mari en 2000. La société B + Home, commercialisant du matériel de traitement de l'eau, s'est bien développée, employant 45 personnes, couvrant 14 départements du sud de Paris à l'Atlantique, et formant son personnel en interne.

Après la séparation avec son conjoint, elle décide en 2008 de reprendre les rênes de l'entreprise qu'elle s'attache à faire évoluer. Il lui a fallu convaincre fournisseurs et banquiers de poursuivre l'activité et regagner la confiance des salariés qui avaient perdu leur motivation. Florence Princé apprend alors la gestion au quotidien de l'entreprise sous ses aspects juridiques, sociaux, administratifs, de recrutement etc.

Florence Princé est aujourd'hui marraine pour l'association Initiative Loir-et-Cher (pour le financement et l'accompagnement des entrepreneurs) et juge au Tribunal de commerce.

Motivations :

- Se faire connaître ;
- Asseoir sa notoriété ;
- Mettre en place de nouveaux partenariats.

Chiffre d'affaires et résultat : CA de 2 609 038 € et résultat net de 59 596 € (supérieurs aux prévisions).

Emplois : 45 salariés en juin 2013, création de 15 CDI en un an.

CONTACT PRESSE**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12

DOSSIER DE PRESSE

2. Top Création ou Reprise – Packaging 3.0 SARL

Lauréat : PACKAGING 3.0 SARL, 41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

Responsable : Serge BATKAM, gérant (40 ans)

Ce qui a fait la différence pour le jury : Création d'un bureau d'étude de pointe dans une thématique d'avenir – le packaging notamment agroalimentaire – en pleine Sologne.

Capital : 60 000 €

Activité : Prestations de service aux entreprises : ingénierie, études techniques, recherche et développement en matière de technologies numériques, conseil et formation.

Création : Ingénieur en mécanique aéronautique (ENSMA, Poitiers en 1997), Serge Batkam débute sa carrière chez Valéo, puis obtient un doctorat à l'école des Mines à Paris et se spécialise dans le domaine de la simulation numérique 3D du procédé d'injection plastique. Il rejoint le groupe Danone Research en 2002 pour lequel, à l'échelle internationale, il contribue à créer des solutions packaging innovantes pour les marques mondialement connues de ce groupe.

Serge Batkam crée en 2012 la société Packaging 3.0, un bureau d'ingénierie permettant, par la simulation numérique, d'aider ses clients à mettre sur le marché des emballages répondant aux enjeux simultanés : de différenciation, d'allègement, d'empreinte CO2, de performance technique et pour le client, de fonctionnalité et de valeur d'usage.

Motivations :

- Promouvoir et rendre accessibles les technologies numériques développées à l'emballage, et réservées jusque-là aux grands groupes, auprès des PME-TPE ;
- Développer les relations entre la filière emballage et la recherche ;
- Répondre aux enjeux macroéconomiques du packaging liés à la crise, la responsabilité environnementale, l'innovation, la compétitivité, l'emploi, les délais de mise sur le marché etc.

Chiffre d'affaires et résultat : CA de 301 000 € en 2013 et résultat net de 150 000 € en 2013 (supérieurs au prévisionnel).

Emplois : Embauche en CDI d'un collaborateur dès octobre 2013.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

DOSSIER DE PRESSE

3. Top Technologies de l'information et de la communication – Mac & Co Hype Store SAS

Lauréat : MAC & CO HYPE STORE SAS, 41000 BLOIS

Responsables : Patrice RIMBERT, gérant et Franck BATAILLE, directeur

Ce qui a fait la différence pour le jury : le développement impressionnant dont la valeur ajoutée réside dans un service personnalisé.

Capital : 25 500 €

Activité : Informatique, télécoms, réseaux

Création : 1993

Investissements : 1 million d'euros et achat de duplicateurs pour 25 000 €

Origine du projet : Aider les établissements scolaires à atteindre l'objectif fixé par le ministère de l'éducation nationale de « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique avec un numérique au service de l'école ».

L'innovation : Forte de son expérience en collaborant sur le programme départemental « Écoles numériques rurales » en Loir-et-Cher, la société Mac&Co innove en proposant un accompagnement spécifique des enseignants et des référents dans les établissements scolaires et en assurant un suivi constant, depuis sa mise en place jusqu'à son usage, de la flotte du matériel éducatif numérique (tableaux numériques interactifs, tablettes, intégration d'un bureau virtuel de l'utilisateur sur un serveur central partagé) des établissements concernés. L'entreprise accompagne les utilisateurs, développe et garantit la cohérence de tous les maillons de ces nouvelles technologies.

Mac&Co a ainsi pour ce projet :

- dédié une équipe ressources à la gestion de la flotte déployée dans les établissements ;
- créé un service technique chargé de l'installation de la gestion et de la maintenance du matériel ;
- créé un accompagnement spécifique des référents et équipes pédagogiques de gestion des demandes ;
- assuré une veille des contenus et applicatifs.

L'entreprise forme les utilisateurs sur tous ces outils et devient leur interlocuteur unique.

Les contraintes : Déploiement en nombre des applications, leur configuration, leur mise à jour quasi en continu. La recherche d'applications et de ressources adaptées à l'enseignement.

Chiffre d'affaires et résultats : 300 000 € réalisé en 2012 par le produit/service primé.

Emplois : 3 pour cette action, 2 à venir.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

4. Top Innovation produit – Caillau SAS

Lauréat : CAILLAU SAS, 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Responsable : Pierre-André FERNANDEZ, Directeur général

Responsable Etudes produits : Nicolas RIGOLLET

Ce qui a fait la différence pour le jury : une innovation de rupture qui s'accompagne d'une innovation de process ouvrant de nouvelles perspectives à l'entreprise.

Capital : 3 750 000 €

Activité : Conception, industrialisation et production de colliers de serrages techniques, fixations.

Création : 1919

Produit primé : Collier d'échappement automobile pré-positionné optimisé norme anti-pollution Euro 6. L'innovation de ce produit est de pouvoir le pré-positionner sur l'élément à fixer et d'étancher en attente de son serrage. Sur une chaîne d'assemblage automobile, le tuyau d'échappement arrive équipé du collier « embarqué » en position « prêt à serrer », il ne reste plus qu'à le visser.

Origine du projet : Le groupe PSA a demandé à la société Caillau de trouver un système permettant de positionner le collier de manière précise et « répétable » dans une zone du moteur difficile d'accès par ailleurs. Problématique qui existe pour tous les constructeurs automobiles, dans un contexte où les contraintes thermiques et d'étanchéité sont de plus en plus sévères, motivation supplémentaire pour l'équipe R&D de la société Caillau.

L'innovation : c'est une innovation de rupture car elle remplace les brides d'échappement automobile auparavant utilisées. Elle apporte de plus des progrès sur la performance, l'encombrement, l'allègement et le coût du produit. De plus, il n'est plus besoin d'installer les cartons d'approvisionnement des colliers sur les chaînes d'assemblage. Les brevets déposés permettent à la société de verrouiller la concurrence pendant 20 ans et d'ici là d'améliorer le produit.

Chiffre d'affaires et résultat : CA en 2012 de 50 400 000 €, la R&D représente 11 % de ce chiffre d'affaires (l'export : 68 %).

Emplois : 367 salariés en septembre 2013 dont effectif R&D : 60. Ce nouveau produit a permis l'embauche de 3 personnes, 9 embauches sont prévues en 2018.

Brevets déposés : 250 pour 110 marques.

Retombées : le marché allemand a été gagné grâce à ce collier, marché qui sert de vitrine à l'international et reconnaissance de la société Caillau sur d'autres produits dans la fonction échappement et dépollution.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

5. Top Innovation service – Chavigny SAS

Lauréat : CHAVIGNY SAS, 41100 VENDOME

Responsable : Pascal CHAVIGNY, président

Ce qui a fait la différence pour le jury : cette entreprise innove en proposant à ses clients artisans un nouveau service qui répond à la fois à leurs besoins et à des préoccupations environnementales. Ce service consiste à proposer une solution très simple de récupération de leurs déchets de chantier en même temps qu'on leur livre des produits Chavigny.

Capital : 500 000 €

Activité : Négoce de matériaux/transport/recyclage

Effectif : 407 salariés (recensement 2012) dont 2 salariés chargés de R&D

Création : 1896, l'entreprise Chavigny a plus de 100 ans...

Récompenses :

- 1988 : grand prix national de la Productique
- 1991 : Camion d'or de la sécurité
- 2005 : Top entreprise « Commerce »

Chiffre d'affaires et résultat pour Easitri : CA en 2012 : 340 000 € et CA en 2013 : 638 000 €.

Emplois : 407 (2012) dont 2 salariés R&D

Origine du projet : L'innovation est née de la production toujours en augmentation de matières premières, de l'objectif réglementaire de valoriser 70 % (directive-cadre du 19/11/2008), de la saturation des déchèteries communautaires et d'une interdiction progressive de ces déchèteries aux artisans, induisant des coûts supplémentaires pour ces derniers.

L'innovation : Easitri a été mis à disposition des artisans clients du groupe Chavigny. Ce dispositif, qui n'existe encore chez aucun négociant de matériaux, propose un service intégré de tri et de collecte au sein du négociant. Easitri propose ainsi une collecte de déchets en big bags (Easitri se charge de l'enlèvement) et a mis en place une installation en libre service d'apport volontaire en vrac, accessible avec une carte (3 sites équipés depuis 2012 : Vendôme, Blois et Saint-Pierre-des-Corps en Indre-et-Loire).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

DOSSIER DE PRESSE

Ce dispositif permet de réduire l'émission de CO², car le client se défait de ses déchets à l'endroit où il va chercher des matériaux neufs. Les tournées de collecte des big bags se font lors de la livraison de produits de construction sur les chantiers. Ceci permet d'éviter l'enfouissement des déchets et leur traitement est effectué par des sociétés qui affichent leurs taux de valorisation. Les coûts pour les clients s'en voient réduits car il n'y a plus de déplacements à prévoir pour déposer les déchets, les tournées des big bags sont optimisées et la valorisation de ces déchets est plus compétitive que leur enfouissement.

Le suivi de ces déchets est organisé (fiches avec bordereaux de suivi accessibles en ligne sur le site de l'entreprise).

Par ailleurs, le négoce conseille les artisans dans le choix des matériaux et optimise avec eux les quantités à prévoir (à l'aide de plans de calepinage par exemple).

Retombées : le développement de l'activité est conforme aux attentes du groupe Chavigny.

Les projets :

- mise en place de services de collecte spécialisés par métier ;
- mise en place de 10 installations dans les 5 ans et stratégie nouvelle avec un nouveau concept en direction des communautés de communes dès 2014.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12